

RÉNOVER ET CONSTRUIRE

100 conseils pour respecter
l'environnement et économiser
l'énergie



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT





SOMMAIRE

Des « maisons durables » à Bruxelles : c'est possible !	3
La démarche environnementale dans le logement	4
Entretien et rafraîchir	6
Choisir des peintures ou des produits de traitement du bois	6
Choisir une colle... ou s'en passer ?	7
Choisir les matériaux de recouvrement des sols et des murs	9
Gérer l'électricité en économisant l'énergie	10
Se chauffer sans gaspiller	12
Préserver l'or bleu	13
Améliorer et rénover	15
Bien isoler : un investissement toujours rentable	15
Choisir un chauffage performant	17
Mettre en œuvre une ventilation contrôlée	18
Combattre le bruit	20
Produire de l'eau chaude en économisant l'énergie	22
Optimiser l'installation électrique	23
limiter la consommation d'eau potable	23
Prévenir et gérer les déchets	25
Les labels «qualité environnementale»	26
Concevoir une construction ou une grosse rénovation	27
Choisir une localisation en connaissance de cause	28
Concevoir un logement énergétiquement performant	28
Veiller au confort et à la qualité de l'air intérieur	29
Utiliser l'eau rationnellement et réutiliser l'eau de pluie	30
Construire et rénover « Nature admise »	31
Utiliser des matériaux respectueux de l'environnement et de la santé	32
limiter les nuisances dues aux chantiers	33
Minimiser les coûts et assurer le confort de l'habitation	33
S'informer davantage	34

DES « MAISONS DURABLES » À BRUXELLES : C'EST POSSIBLE

A Bruxelles, le secteur du logement représente 41% de toute l'énergie consommée et est à l'origine de 50% des déchets de construction et de démolition. De plus, dans nos logements, l'utilisation de certains matériaux contenant des substances chimiques peut être à la source de réels problèmes de santé. Il est donc urgent de réagir face à la pollution de l'air, aux dérèglements climatiques et à la consommation croissante d'énergies polluantes !

De nombreux ménages bruxellois sont d'ailleurs passés à l'action.

Par exemple en améliorant l'isolation de leurs logements, en installant un chauffage plus performant, en utilisant des matériaux écologiques de qualité et renouvelables ou encore en récupérant l'eau de pluie en utilisant quand c'est possible les énergies renouvelables comme le soleil. Sans compter les dizaines de milliers de bricolages, peintures, entretiens, rafraîchissements que nous effectuons régulièrement... et qui sont autant d'occasions d'ajouter une touche environnementale à notre logement. En effet, chaque geste compte quand nous sommes un million de Bruxellois... et 6 milliards sur Terre !

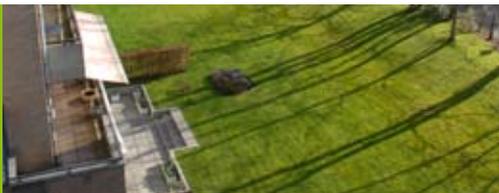
Les conseils repris dans cette brochure vous guideront pour entretenir, rénover ou construire votre habitat dans une démarche respectueuse de l'environnement et économe en énergie. Certains d'entre eux sont simples et directement accessibles à tous. D'autres vous serviront à poser les bonnes questions aux entrepreneurs et architectes et à leur manifester vos priorités environnementales.

Bonne lecture !

EVELYNE HUYTEBROECK

Ministre bruxelloise de l'Environnement et de l'Energie

LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE DANS LE LOGEMENT



POURQUOI ENTAMER UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE DANS SON LOGEMENT ?

L'entretien, la rénovation, la construction ont un impact direct et conséquent sur l'environnement : l'air, l'eau, l'énergie, le sol, le bruit, les espaces verts, les déchets, etc. En Europe, durant tout son cycle de vie (construction, transformation, exploitation et déconstruction), le bâtiment est responsable de 50% du total des ressources naturelles exploitées, de 40% des consommations d'énergie, de 30% des émissions de CO₂, de 16% des consommations d'eau et de 40% de la production des déchets.

De plus, alors que nous passons la plus grande partie de notre existence dans des bâtiments (et spécialement notre logement), on a constaté que de nombreux produits et matériaux utilisés traditionnellement dans la construction et l'entretien des bâtiments pouvaient avoir des effets néfastes sur notre santé.



QUELS SONT LES GRANDS PRINCIPES À RESPECTER POUR UNE DÉMARCHE «ÉCO-RESPECTUEUSE» ?

Une démarche respectueuse de l'environnement dans l'entretien, la rénovation et la construction peut se traduire concrètement par :

- Une utilisation rationnelle de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables.
- Une bonne isolation et une orientation judicieuse de la maison.
- Une bonne qualité de l'air intérieur, notamment via une ventilation contrôlée et intelligente et via l'utilisation de matériaux de construction et produits d'entretien non nocifs pour la santé.
- Une réduction de la demande de froid (en évitant la surchauffe du bâtiment).
- Une utilisation rationnelle de l'eau et la récupération de l'eau de pluie.
- La gestion des espaces en tenant compte du cycle de l'eau et de la biodiversité.
- L'utilisation de matériaux peu énergivores, de provenance locale et sains (limitation de la pollution intérieure).
- La prise en compte de l'aménagement du territoire et l'accessibilité.
- La limitation des nuisances dues aux chantiers (déchets, bruit, charroi, poussière, pollution des sols et de l'eau).
- Tout en minimisant les coûts et en assurant le confort.

Cette démarche est applicable à toutes les phases de la vie d'une habitation : conception, construction, rénovation ainsi que démolition, déconstruction ou réaffectation.

Et, bien entendu, tout au long de son occupation.



1. Se protéger du froid, des surchauffes et du bruit (avec des matériaux naturels)
2. Solaire thermique, photovoltaïque... Les énergies renouvelables à Bruxelles, c'est possible
3. Privilégier des matériaux pérennes, locaux, labellisés, respectueux de l'environnement et de la santé
4. Limiter la pollution intérieure : aérer et ventiler efficacement notre logement, choisir des matériaux non polluants
5. Robinets et chasses économes, citernes d'eau de pluie : économiser l'eau potable
6. Toitures et façades vertes, jardins naturels : intégrer la nature dans nos projets et diminuer les risques d'inondations
7. Consulter des professionnels (architectes, ingénieurs...). Des primes sont aussi là pour que votre investissement devienne très rentable.

DES OUTILS POUR VOUS AIDER

• Bienvenue au guichet éco-construction.

Le Centre Urbain vous y propose des conseils sur le choix des matériaux, la gestion de l'eau, le confort et la santé dans les logements, etc. Au programme: permanences, guidance/avis personnalisés, séances d'info, conseils d'éco-audits des logements... Infos : www.curbain.be, guichet d'information : Halles St-Géry, 1 place St-Géry à 1000 Bruxelles - Tél: 02 512 86 19

• Bruxelles Environnement réalise également une série d'**info-fiches éco-construction** à destination des particuliers. Complémentaires aux info-fiches Energie, elles couvrent tous les domaines de l'éco-construction : énergie, isolation acoustique, citernes, toitures vertes, matériaux écologiques... Infos : www.bruxellesenvironnement.be/construction

• Comment lire sa facture d'énergie ? Quels critères observer lors de l'achat d'un logement ? Faut-il éteindre ses luminaires pour quelques minutes d'absence ? Comment isoler son toit ? Comment choisir une nouvelle chaudière ? Etc.

Voici autant de questions auxquelles les **info-fiches Energie** répondent, tout en vous aiguillant vers la mise en œuvre d'économies d'énergie. Consultez cette quarantaine d'info-fiches directement dans notre centre de documentation: www.bruxellesenvironnement.be > Centre de Documentation

• **Concours Bâtiments Exemplaires** : ce concours vise à démontrer qu'il est techniquement réalisable et économiquement rentable de construire et/ou de rénover des bâtiments exemplaires en termes de performances énergétiques et environnementales en Région de Bruxelles-Capitale.

En quelques années, notre Région s'est placée dans le peloton de tête du point de vue de la performance énergétique et environnementale des bâtiments. En 2007, 2008 et 2009 grâce au Concours Bâtiments Exemplaires, 117 projets de construction et de rénovation lourde (267.000 m² au total) ont reçu une aide financière de 100 €/m². Infos : 02 775 75 75 - www.bruxellesenvironnement.be

ENTREtenir ET RAfRAÎCHIR

Un jour ou l'autre, nous sommes tous amenés à rafraîchir ou aménager notre logement pour plus de confort, d'esthétique ou encore pour améliorer l'efficacité de nos installations.

Vous repeignez, traitez vos boiseries, entreprenez votre plomberie, etc., vous-même ou avec des professionnels ? Voici quelques points importants qui vous guideront dans vos aménagements.

CHOISIR DES PEINTURES OU DES PRODUITS DE TRAITEMENT DU BOIS

Les peintures et les produits de traitement du bois sont constitués de pigments, de liants, de solvants et diverses autres matières qui peuvent générer des risques pour l'environnement et la santé. Le choix des matériaux destinés aux aménagements intérieurs est donc crucial !

1/ CHOISIR DES PEINTURES PAVRES EN SUBSTANCES CHIMIQUES NUISIBLES À LA SANTÉ

La plupart des peintures contiennent des solvants qui s'évaporent complètement au séchage. Ces solvants sont des composés organiques volatils (COV) nocifs pour la santé (voir encadré page 8). D'autres éléments, comme des produits biocides, peuvent aussi avoir un impact négatif. Choisissez des peintures pauvres ou exemptes de ces éléments. Pour cela, lisez attentivement la composition des produits, interrogez votre fournisseur, recherchez des peintures labellisées (voir conseil n°5).



2/ PRIVILÉGER LES PEINTURES DURABLES

Des peintures de bonne qualité, appropriées au type de surface (intérieure, extérieure, salle de bain, etc.) et appliquées selon les indications, limitent la fréquence de rafraîchissement. N'oubliez pas de bien calculer les quantités nécessaires aux travaux pour éviter gaspillages et déchets inutiles.

3/ DEMANDER DES PEINTURES À LA CHAUX OU NATURELLES

Les peintures à la chaux sont constituées d'eau, de chaux, de pigments naturels non toxiques et d'adjuvants. Les peintures dites «naturelles» se composent de liants (résines naturelles de conifères et huiles végétales), de solvants (térébenthine de résineux, eau et huile en émulsion...), de pigments n'incluant pas de plomb, de cadmium ou de chromates (terre, oxydes métalliques, végétaux) et d'additifs aux propriétés émulsifiantes et conservatrices (lécithine de soja, plantes antifongiques...).



4/ POUR LE TRAITEMENT DU BOIS, PRÉFÉRER UNE HUILE DURE NATURELLE

Les vernis traditionnels ont des teneurs en solvants très élevées et dégagent des substances nocives lors du traitement. Le traitement du bois avec une huile dure naturelle (huile de lin par exemple) et éventuellement la finition à la cire sont faciles à appliquer et plus respectueux de l'environnement et de la santé. L'huile imprègne durablement le bois. De plus, ces produits naturels ne compromettent pas la valorisation du bois lors du recyclage.

5/ PRIVILÉGIER LES PRODUITS LABELLISÉS

Il n'est pas toujours facile de choisir les produits les plus respectueux de l'environnement. C'est pourquoi des labels ont été définis afin d'aider les consommateurs dans leurs choix. Quand c'est possible, choisissez donc des produits porteurs des labels suivants.

- Le label écologique européen, symbolisé par un fleur (www.ecolabel.be).
- Le label « NF environnement » » (www.marque-nf.com), qui certifie que le produit répond à des critères écologiques: limitations des émissions de solvants, teneur réduite en COV, etc. et des critères de performances techniques tels que l'opacité, le rendement, la durée de séchage, etc.
- Le label « Nature plus », qui veut promouvoir les matériaux ayant le meilleur bilan environnemental global (voir www.natureplus.org). A ce jour, il s'applique en Europe germanophone, aux Pays-Bas et en Belgique.



CHOISIR UNE COLLE... OU S'EN PASSER ?

Selon leur composition et leur proportion de solvants, les colles peuvent être nocives pour l'environnement et la santé. Les colles synthétiques les plus répandues sont à base de formol et dégagent du formaldéhyde, qui est cancérigène.

6/ QUAND C'EST POSSIBLE, ÉVITEZ L'USAGE DES COLLES

Limitez l'emploi de matériaux demandant l'usage de colle, tels que certains revêtements muraux, tapis plats et revêtement synthétiques (comme les vinyles, certains planchers flottants...). Vous pouvez également opter pour d'autres modes de fixation : clous, vis, emboîtements, etc.

7/ OPTER POUR UNE COLLE SANS SOLVANT

Si vous avez malgré tout besoin d'utiliser de la colle, privilégiez les colles à base d'amidon, solubles dans l'eau (essentiellement pour la mise en œuvre de revêtements muraux) ou des colles à dispersion aqueuse (polyols, esters d'acides gras, résines liquides...) à la place de colles avec solvants. Ces colles consomment moins d'énergie lors de leur fabrication et sont sans risques pour la santé.



8/ EVITER LES MATÉRIAUX COMPOSITES ET LES MATÉRIAUX DONT LA COMPOSITION INCLUT DES COLLES

Les matériaux composites (constitués de différents composants solidarisés à l'aide de colles) et les matériaux dont la composition inclut des colles, tels que bois lamellés-collés, panneaux de contre-plaqué et panneaux de particules, peuvent comporter de grandes quantités de colle dans leurs composants de fabrication et dégagent donc des COV (voir encadré).

Plus d'infos: voir info-fiches 'Un climat intérieur sain: vous sentez-vous bien chez vous?', 'Comment entretenir le bois et le remettre en état quand il est dégradé?', 'Les types de peintures et leur application', 'Les labels verts': www.bruxellesenvironnement.be/eecoconstruction



Entretien et rafraîchir avec un minimum déchets ! Carrelages, faïences, vieux tapis, résidus de peintures, solvants, produits de traitement du bois, colles, emballages, etc. représentent un risque pour l'homme et pour l'environnement s'ils ne sont pas triés, recyclés quand c'est possible, et éliminés par des techniques spéciales quand ils sont toxiques ! Les déchetteries régionales vous permettent de les évacuer sans porter atteinte à l'environnement. L'accès est gratuit pour les particuliers (voir www.bruxelles-proprete.be).

Qu'est ce que le formaldéhyde ? Il s'agit du COV (composé organique volatil) le plus répandu dans les bâtiments. C'est un gaz incolore qui sert de solvant et/ou de produit de conservation. Il est présent dans les panneaux dérivés du bois, des mousses isolantes, les laines de verre et de roche, les peintures, les vitrificateurs, les cosmétiques, les tissus d'ameublement, les tapis.... Lors de fortes concentrations, les COV peuvent provoquer une irritation des yeux, du nez et de la gorge, des céphalées, des réactions inflammatoires et jusqu'à des troubles neurologiques tels que confusion, somnolence, etc..

CHOISIR LES MATÉRIAUX DE RECOUVREMENT DES SOLS ET DES MURS

Le choix de ces matériaux doit tenir compte de différents critères tels que l'impact sur la santé et sur l'environnement mais aussi d'aspects techniques : leur durée de vie ainsi que la fréquence et le type d'entretien.

9/ UTILISER DES MATÉRIAUX RECYCLABLES

Que cela soit pour vos sols ou vos murs, il existe des matériaux développés sur base de produits naturels, non transformés ou issus de filières de recyclage. De façon générale, évitez les recouvrements composites (constitués de différents composants solidarisés à l'aide de colles) : ceux-ci ne sont pas ou sont plus difficilement recyclables et produisent des polluants lorsqu'ils sont brûlés. Optez pour des systèmes qui permettent un démontage et une séparation de chaque matériau : ils pourront ainsi plus facilement être recyclés.



10/ EVITER LES REVÊTEMENTS SYNTHÉTIQUES, TYPE PVC, VINYLES OU PARQUETS STRATIFIÉS

Les revêtements utilisant ces substances chimiques sont à éviter pour plusieurs raisons : la consommation d'énergie relativement élevée lors de la production, l'utilisation de matières premières pour la plupart non renouvelables, l'émission de polluants à la fabrication et à l'élimination et enfin le dégagement de polluants très nocifs en cas d'incendie. Privilégiez pour les murs les enduits à l'argile ou au plâtre; pour les sols, le parquet en bois massif indigène, le linoléum, le liège ou les carreaux en terre cuite.

Les parquets stratifiés

De plus en plus utilisés et pourtant à éviter le plus

possible. Ils sont non pérennes, vite abîmés et démodés et donc vite remplacés, électrostatiques (pour la poussière), etc.

11/ FAVORISER UN BOIS RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT ET LABELLISÉ

Que cela soit pour vos sols ou vos murs, le bois est un matériau doté de qualités environnementales : il est renouvelable, et durant sa croissance, il stocke du CO₂. Mais encore faut-il qu'il ne provienne pas de forêts surexploitées et que son origine lointaine ne nécessite pas un long transport consommateur d'énergie. C'est pourquoi on privilégiera les bois indigènes (Belgique ou EU) et labellisés « PEFC » (Pan European Forest Council) ou « FSC » (Forest Stewardship Council).



12/ OPTER POUR UN BOIS RÉSISTANT

Différents critères permettent de choisir le bois le plus adapté à l'utilisation prévue (intérieur, extérieur, présence ou non d'humidité, etc.). Les considérations esthétiques sont également importantes. Cependant, demandez à votre vendeur ou à votre entrepreneur de choisir une espèce ne nécessitant pas ou peu de traitement. Si un traitement est malgré tout nécessaire, utilisez un produit qui minéralise le bois ou du bois ayant bénéficié d'un traitement thermique ou minéral.

13/ OSER LES SURFACES BRUTES

Pour faire des économies de matières premières (ce qui est favorable à l'environnement mais aussi à votre portefeuille !), réfléchissez à l'utilité de certains revêtements. Les pièces moins fréquentées (garage, caves, etc.) ne nécessitent pas forcément de finitions. Ce choix peut d'ailleurs se révéler esthétiquement intéressant, y compris dans des pièces de vie.

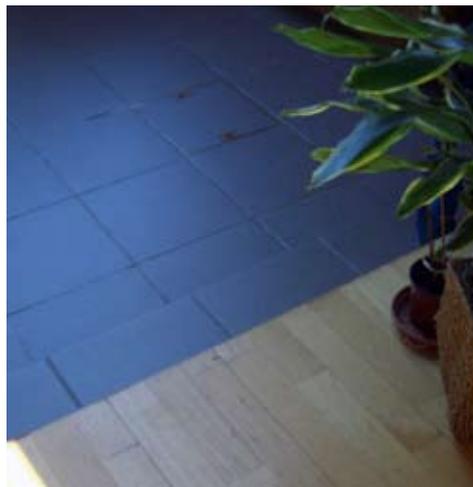
14/ OPTER POUR UN REVÊTEMENT DE SOL RÉSISTANT

Plus un sol est résistant, plus il est «durable» et plus il préserve les ressources naturelles. Sa pérennité dépend du matériau choisi, mais également de sa facilité d'entretien et de la possibilité de remettre sa surface à neuf. Pour un recouvrement de sol «souple», optez pour le liège, le linoléum ou le caoutchouc.

Les gestes au quotidien : essentiels !

Rafraîchir, rénover, construire en préservant l'environnement, c'est bien. Mais si, au quotidien, nous n'adaptions pas nos comportements pour faire de même, l'effet en sera limité. Or, de nombreux gestes quotidiens ne demandent aucun investissement et contribuent à faire de notre logement un endroit confortable, sain et respectueux de l'environnement. Par exemple : choisir des produits d'entretien écologiques, limiter votre consommation d'eau, réduire votre quantité de déchets, etc.

Vous trouverez 100 conseils de ce type dans notre brochure « 100 conseils pour mieux vivre chez soi en respectant l'environnement ».



GÉRER L'ÉLECTRICITÉ EN ÉCONOMISANT L'ÉNERGIE

Une bonne gestion de l'électricité permet de sérieuses économies d'énergie. Quelques petits équipements permettent une réduction de la facture énergétique, pour le bien de l'environnement et de notre porte-monnaie.

15/ S'ÉQUIPER DE LAMPES À BASSE CONSOMMATION

Toujours privilégier les ampoules à basse consommation. Une ampoule économique traditionnelle (classée A ou B) consomme 4 fois moins d'électricité qu'une ampoule classique. En outre, elle chauffe beaucoup moins et peut vivre jusqu'à 15 fois plus longtemps. L'achat, plus onéreux, est amorti en moins de deux ans.

Certaines ampoules économiques produisent des champs électromagnétiques plus importants que les ampoules classiques à cause des ballasts électroniques présents dans le culot non blindé de ces ampoules. A ce jour, on ne sait pas dans quelle mesure ces champs sont nuisibles pour la santé. Opter pour des lampes économiques de qualité (avec blindage du culot) est préférable. Par principe de précaution, il est recommandé de respecter une distance de 30 cm par rapport à la lampe économique (lampe de bureau ou de chevet, par exemple).

16/ S'ÉQUIPEZ-VOUS DE LAMPES «NÉONS»

Les tubes lumineux («néons») ont des performances similaires à celles des ampoules économiques. Ils ont beaucoup évolué : ils existent en diverses tailles et coloris et leur lumière s'est réchauffée. Pensez à les utiliser comme éclairage d'appoint, par exemple dans votre cuisine, votre garage, votre remise, vos caves, etc.

17/ EVITER L'USAGE DE LAMPES HALOGÈNES OU À INCANDESCENCE

Pour un même flux lumineux, une lampe à incandescence ou halogène consomme jusqu'à 4 fois plus d'énergie qu'une lampe économique ou fluorescente.

18/ PLACER UN INTERRUPTEUR CENTRAL ET/ OU UNE MINUTERIE

Un interrupteur central permet d'éteindre l'ensemble des luminaires en un clic et évite les oublis lorsque l'on quitte la maison. Une minuterie permet de commander automatiquement l'extinction des luminaires des lieux de circulation et d'éviter les gaspillages.

Au quotidien

En enlevant régulièrement les poussières de vos lampes et abat-jour, vous améliorez leur rendement et donc votre confort visuel.

19/ ACHETER DES MULTIPRISES À INTERRUPTEUR

Quand plusieurs appareils sont branchés autour d'une même unité centrale, comme c'est le cas pour l'informatique, le « home cinéma » ou la hi-fi, il est judicieux de brancher toutes les machines dans des réglettes multiprises avec un interrupteur. De la sorte, vous pouvez couper d'un seul geste l'alimentation de tous les appareils, ils ne resteront pas en position de « veille » et vous éviterez les consommations « cachées » (un ordinateur, par exemple, consomme même lorsqu'il est éteint).

Au quotidien

Eteignez les lampes en sortant des pièces, coupez les veilleuses... l'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas !



Pas dans la poubelle ! Les ampoules économiques et tubes néons usagés sont des matériaux dangereux. Ils doivent être déposés aux points de collecte spécifiques pour les déchets chimiques (coins verts, coins verts mobiles, parc à conteneurs communal ou régional).

SE CHAUFFER SANS GASPILLER

Le chauffage représente 54% du budget énergétique d'un ménage bruxellois. Cela vaut donc la peine de se pencher sur des investissements dans ce domaine (voir page 17). Mais même si vous ne planifiez pas de gros travaux, de petits aménagements peu coûteux et un bon suivi de votre installation de chauffage vous permettent déjà de consommer moins d'énergie.

20/ ENTRETENIR VOTRE CHAUDIÈRE

Pour économiser de 3 à 5% de combustible et garantir votre sécurité, rien de tel qu'un bon entretien de votre chaudière. L'entretien annuel des chaudières au mazout est une obligation légale. L'entretien tous les 3 ans des chaudières au gaz est conseillé pour assurer un rendement optimal. Programmez votre chaudière pour que l'eau soit au maximum à 70°C. C'est amplement suffisant pour assurer votre confort tout au long de l'hiver.



21/ ISOLER LES CONDUITES DE CHAUFFAGE

Isolerez sur les conduites de chauffage qui passent dans des locaux non chauffés (grenier, sous-sol, garage, buanderie...) et dans des espaces soumis à des températures basses (à l'extérieur, gaines techniques non isolées, faux plafonds...) avec 5 cm d'isolant. Vous réalisez une économie de 6 euros par an et par mètre de tuyau isolé.

22/ EVITER LES COURANTS D'AIR

L'air froid qui passe sous les portes ou des vieux châssis de fenêtre peut constituer une perte sèche pour votre chauffage. Evitez ces courants d'air en y plaçant des joints, «bas de portes» ou «boudins» que l'on trouve dans tous les magasins de bricolage. Placer une tenture devant portes et fenêtres constitue également un complément efficace. Il faut cependant assurer une bonne ventilation de votre logement (voir encadré).

23/ PLACER DES PANNEAUX RÉFLECTEURS DERRIÈRE LES RADIATEURS

En plaçant derrière vos radiateurs des panneaux composés de frigolite (isolant) et d'aluminium (réflecteur), la chaleur est mieux utilisée pour chauffer la pièce et vous évitez jusqu'à 70% des pertes de chaleur à travers du mur (surtout si celui-ci n'est pas isolé et donne sur l'extérieur).

Plus d'infos: voir l'info-fiche 'Maisons économes en énergie: de la maison basse énergie à la maison passive': www.bruxellesenvironnement.be/eecoconstruction

Au quotidien

Maintenez une température maximale de 19 à 20°C dans vos séjours et de 16°C dans vos chambres, baissez la température la nuit et en cas d'absence, réglez correctement vos vannes thermostatiques, ne couvrez jamais vos radiateurs, etc. Tous ces comportements au quotidien réduiront déjà vos dépenses en énergie.

La ventilation ... Ventiler pour assainir l'environnement intérieur. La ventilation veille à ce que les substances indésirables de l'habitation soient diluées. Il ne s'agit pas seulement des restes de matières chimiques que l'on doit écarter, mais aussi de la vapeur d'eau excédentaire et du CO₂ que nous produisons par notre présence et nos activités. Un aérage efficace veille à ce que l'air reste sain dans la maison.

Recette de base : pendant toute l'année, coupez le chauffage et ouvrez les fenêtres minimum 2 fois par jour pendant 15 minutes. En l'hiver, ne dépassez pas 15 minutes, car les murs dans l'habitation pourraient refroidir, et entraîner des problèmes de condensation.



PRÉSERVER L'OR BLEU (VOIR P.23)

Durant les 50 dernières années, la quantité d'eau douce disponible sur terre, par habitant et par an, a diminué de moitié. La qualité des eaux récoltées est de plus en plus médiocre et les procédés pour les rendre potables sont de plus en plus lourds et coûteux. Or, seulement 2,5 % de notre consommation d'eau justifient l'utilisation d'eau potable !

24/ REPÉRER LES FUITES ET LES RÉPAREZ RAPIDEMENT

Prévoyez un entretien régulier des installations. Jusqu'à 20% du total de la consommation d'eau d'un ménage peut être lié aux fuites. Un robinet qui coule entraînera un gaspillage de 550m³/an et 20 litres par heure peuvent être perdus à cause d'un WC qui fuit.

25/ UTILISER UNE CITERNE D'EAU DE PLUIE

Si vous disposez d'une citerne d'eau de pluie, utilisez-la ! L'eau de pluie est tout à fait appropriée pour l'alimentation des WC, des lessiveuses, le nettoyage et les arrosages extérieurs. De plus l'eau de pluie est plus douce et contient moins de calcaire. Ceci vous permettra d'utiliser moins produit de lessive et d'entretien.

26/ ENTREtenir RÉGULIÈREMENT LA CITERNE D'EAU

Idéalement, la citerne doit être vidangée et nettoyée chaque année et au minimum tous les 3 ou 4 ans. Les gouttières doivent être nettoyées régulièrement pour éviter l'accumulation de feuilles ou de boue. Les filtres doivent être lavés très régulièrement.

Au quotidien

Nos comportements quotidiens permettent également d'économiser l'eau. Quelques exemples : privilégiez la douche rapide au bain : une douche consomme entre 40 et 60 litres et un bain entre 100 et 150 litres. Quant aux jeunes enfants, ils peuvent prendre un bain à deux. Economie : 50% ! Interrompez le débit de l'eau pendant le brossage des dents, le rasage, la vaisselle ! Etc.



AMÉLIORER ET RÉNOVER



Votre logement demande plus qu'un rafraîchissement ? Vous vous apprêtez à le rénover ou à l'agrandir ? Vos travaux portent sur l'isolation, la gestion des eaux, la plomberie, le chauffage, l'électricité, etc. ? Nous attirons votre attention sur quelques postes clés à ne pas négliger! N'oubliez pas le guichet éco-construction du Centre Urbain, qui est là pour vous soutenir dans vos démarches (CF P5).

BIEN ISOLER : UN INVESTISSEMENT TOUJOURS RENTABLE

Dans un bâtiment mitoyen, les pertes de chaleur sont dues pour 30% aux murs, 30% aux fenêtres, 25% à la toiture et 15% au sol du rez-de-chaussée. Isoler votre logement vous protège des écarts de température extérieure et stabilise celle qui règne à l'intérieur. Vous devez donc moins chauffer et, de ce fait, vous réduisez vos coûts énergétiques. En rénovation, selon le type de paroi, plusieurs techniques d'isolation sont envisageables.

27/ ISOLER LES COMBLES

Des combles non isolés peuvent représenter une perte d'énergie de 25%. C'est donc l'investissement prioritaire si vous devez faire des choix. On peut soit isoler la toiture (si l'on souhaite utiliser les combles pour en faire des chambres, par exemple), soit le plancher du grenier si ce n'est pas le cas.

28/ AVANT D'ISOLER, S'ASSURER DE L'ÉTANCHÉITÉ DE LA TOITURE ET DE SA STABILITÉ

Avant de procéder à l'isolation de la toiture, il faut s'assurer de son étanchéité et de la qualité de sa structure. Il est inutile d'isoler une toiture non étanche. L'examen de la sous-toiture est donc indispensable !

29/ PENSER AU FREIN VAPEUR (OU PARE VAPEUR)

L'activité humaine dans le bâtiment (respiration, transpiration, douche, cuisine, etc.) produit une importante quantité de vapeur. Or, certains isolants ne permettent pas la diffusion de cette vapeur (laine minérale, par exemple) vers l'extérieur, ce qui peut détériorer l'isolant ou même la finition interne. Le frein vapeur, placé côté intérieur par rapport à l'isolant, permet d'avoir des parois respirantes et de diffuser la vapeur de l'intérieur vers l'extérieur.

Notez que le frein vapeur, qui laisse passer l'humidité de façon contrôlée, ne fonctionne qu'avec un matériau isolant qui permet la régulation de l'humidité, comme la cellulose ou la laine de bois..

Consultez avant d'investir ! Avant de vous lancer dans des investissements, consultez plusieurs professionnels en les interpellant sur les aspects environnementaux de vos choix... sans oublier bien sûr les aspects financiers. Cela vous permettra de choisir celui qui répond le mieux à vos attentes et qui vous offrira le meilleur rapport qualité environnementale/prix. Celui que vous choisirez vous sera d'une aide précieuse lors de choix techniques et durant le chantier. Vérifiez aussi si vous n'avez pas droit à un subsidie de la Région bruxelloise ou de votre commune. Pour une information complète sur les aides dont vous pouvez bénéficier appelez le service Info de Bruxelles Environnement (voir page 34).

30/ ISOLER ÉGALEMENT LES TOITURES PLATES

L'isolation d'une toiture plate demande la mise en place de techniques adaptées. Ces toitures doivent être isolées par l'extérieur, par la pose d'un isolant adapté et d'une couche d'étanchéité. Y installer une toiture verte améliore l'inertie thermique et donc le confort en été en évitant la surchauffe. C'est bénéfique pour l'environnement (voir conseil n° 65 de cette brochure), pour l'isolation acoustique et ça participe à l'épuration de l'air

Consultez avant d'investir ! Le choix du meilleur type d'isolation demande une analyse de chaque cas et dépend de votre budget : demandez conseil à des professionnels et aux spécialistes du Centre Urbain (coordonnées page 34).

31/ REMPLACER LE SIMPLE VITRAGE PAR DU VITRAGE SUPERISOLANT

Les fenêtres sont une source importante de déperdition de chaleur : placer des vitrages très isolants constitue donc une autre priorité. L'efficacité d'isolation d'une fenêtre est liée au vitrage, au châssis et au raccord à la paroi. Les trois éléments doivent être de qualité. Pour une isolation thermique optimale, optez pour du double vitrage à haut rendement voire du triple vitrage. La dernière génération apporte une isolation 6 fois supérieure à du simple vitrage et 2 fois supérieure au double vitrage traditionnel.

Néanmoins, il faut éviter que l'isolation des fenêtres soit supérieure à l'isolation des murs extérieurs d'une même pièce, au risque d'avoir de la condensation sur les murs. De même, vérifier que les épaisseurs de vos vitrages puissent également contribuer à votre isolation acoustique (voir conseil 46).

32/ PLACER DES VOLETS ET TENTURES

Les volets coupent du froid et de la chaleur (mais veillez à une isolation correcte du caisson de volets) ! Placez des tentures devant les fenêtres. Si des ra-

diateurs sont placés sous les fenêtres, les tentures doivent être le plus près possible des fenêtres, sans quoi la chaleur des radiateurs s'échappe derrière les tentures.

33/ ISOLER LES MURS EXTÉRIEURS DE L'HABITATION

Les murs existants peuvent être isolés par l'intérieur, par l'extérieur ou par remplissage d'une éventuelle coulisse (espace vide intermédiaire). Si elle est possible, l'isolation extérieure est préférable : elle est plus aisée et permet de mieux résoudre les ponts thermiques. Le choix dépend de plusieurs critères : urbanistiques, esthétiques, spatiaux, financiers et de la bonne gestion des ponts thermiques. Isolez prioritairement les murs aveugles!

34/ PRIVILÉGER LES MATÉRIAUX D'ISOLATION RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

A propriétés thermiques et techniques semblables, choisissez les matériaux d'isolation qui ont le meilleur écobilan. Sont conseillés à ce titre, notamment : les flocons de cellulose, la laine de chanvre, de bois ou de mouton. Évitez les isolants minces réfléchissants et les mousses de polyuréthane et de polystyrène extrudé dont la fabrication est liée à la chimie du chlore et du pétrole. Certains isolants, comme la laine de verre ou de roche (ou les laines minérales) peuvent également perdre des fibres nocives durant le placement : protégez-vous si vous placez vous-même ces isolants.

Les matériaux respectueux de l'environnement présentent des avantages que les autres matériaux n'offrent pas : ils régulent l'humidité produite par la vapeur d'eau et, contrairement aux laines minérales, ne perdent pas leurs capacité isolante après avoir été humidifiés. En outre, certains d'entre eux améliorent l'inertie thermique, ce qui limite les surchauffes en été.

Isoler et ventiler !

Bien isoler son logement doit toujours être accompagné d'une ventilation bien conçue. Voir pages 18 et 19.

CHOISIR UN CHAUFFAGE PERFORMANT

Se chauffer mieux, et donc en consommant moins d'énergie, vous permet de réaliser des économies importantes tout en améliorant votre confort. Chaudières performantes, systèmes de régulation, etc. améliorent la performance de votre chauffage. De plus, il existe des alternatives faisant appel aux énergies renouvelables. Elles permettent d'importantes économies, assurent une stabilité des prix à long terme et contribuent à réduire la pollution.

35/ INSTALLER UN THERMOSTAT...

Le thermostat permet d'économiser 15 à 25% sur les consommations de chauffage. Le thermostat programmable permet, pour l'ensemble du logement, de diminuer la température la nuit ou pendant une absence prolongée, et de la remonter automatiquement un peu avant votre arrivée.

36/ ... DES VANNES THERMOSTATIQUES...

Complément idéal du thermostat, elles permettent un réglage de la température pièce par pièce et de réduire encore votre facture de 10%. Leur placement est rentabilisé en moins de deux ans. Évitez d'en placer dans la pièce où se trouve le thermostat car ceci peut perturber son fonctionnement.

37/ ...ET UNE SONDE EXTÉRIEURE

Si vous avez une chaudière à condensation, son fonctionnement est optimal en y ajoutant une sonde extérieure qui garantit la température d'eau idéale en fonction de la température extérieure. Tout cela se fait automatiquement ! Pour les chaudières classiques au gaz naturel, réglez vous-même la température de l'eau (l'installation d'une sonde extérieure n'est pas conseillée). Programmez-la au maximum sur 70°C. C'est amplement suffisant pour assurer votre confort tout au long de l'hiver.



38/ REMPLACER L'ANCIENNE CHAUDIÈRE

Si votre chaudière a plus de 15 ans ou un rendement inférieur à 85%, n'hésitez pas à la remplacer par une chaudière performante. Elle doit idéalement être à condensation (de type HR-Top pour le gaz naturel ou de type Optimaz Elite pour le mazout) et modulante (jusqu'à 10% de sa puissance maximale). Leur consommation d'énergie est beaucoup moins importante et vous permet de réaliser de sérieuses économies tout en polluant nettement moins. De plus, pour chauffer un logement, sachez que l'électricité est nettement plus chère que le mazout ou le gaz naturel. C'est aussi éventuellement l'occasion d'envisager l'option du chauffage au bois.

39/ VEILLER AU BON DIMENSIONNEMENT DE LA NOUVELLE CHAUDIÈRE

Une chaudière surdimensionnée (c'est-à-dire trop puissante par rapport au volume du logement à chauffer) coûte plus cher, consomme beaucoup et pollue davantage. C'est pourquoi il est recommandé de s'équiper d'une chaudière d'une puissance inférieure à celle de la chaudière d'origine, souvent surdimensionnée. Consultez plusieurs entreprises avant de faire votre choix et questionnez-les sur le dimensionnement adéquat. Les spécialistes de l'ABEA (voir page 34) sont également là pour vous aider à analyser les devis des installateurs et calculer le bon dimensionnement de votre installation. . En tout cas, opter pour une chaudière à puissance modulante permettant de vous livrer la quantité de chaleur que vous avez vraiment besoin.

METTRE EN ŒUVRE UNE VENTILATION CONTRÔLÉE

Pour vivre agréablement et dans un environnement sain nous devons renouveler de manière efficace l'air de notre habitation. Cette ventilation apporte de l'oxygène, évacue l'humidité, les allergènes et les polluants gazeux émis dans l'habitation qui peuvent être nuisibles à la santé.

40/ AÉRER QUOTIDIENNEMENT SON HABITATION

Dans les immeubles existants, la ventilation manuelle est souvent la seule possible. L'ouverture d'une fenêtre pendant un temps limité ne coûte pas beaucoup d'énergie de chauffage. En aérant 2 fois un quart d'heure par jour, on renouvelle l'air, sans refroidir les murs ni évacuer toute la chaleur qu'ils ont accumulée. Par contre, il ne faut pas oublier de couper le chauffage avant d'ouvrir la fenêtre, sinon on « chauffe l'extérieur ».

Plus d'infos: voir l'info-fiche 'Les problèmes d'humidité dans la maison': www.bruxellesenvironnement.be/ecoconstruction

41/ INSTALLER UN SYSTÈME DE VENTILATION NATURELLE...

En plus d'une ventilation ponctuelle il faut une ventilation à faible débit et continue... Il s'agit de la méthode de ventilation la moins chère et la plus simple. La ventilation naturelle repose sur trois principes : l'air frais entre par des grilles d'aération réglables manuellement ; dans les pièces de séjour, les chambres à coucher, etc., l'air circule grâce à des ouvertures dans ou sous toutes les portes intérieures de la maison ; l'humidité et l'air vicié sont évacués via la cuisine, la salle de bains et les toilettes par des ouvertures réglables, intégrées dans des cheminées verticales.

Primes : Il existe une panoplie d'aides financières pour vous encourager à faire des investissements. Généralement, ces primes ne s'excluent pas mutuellement.

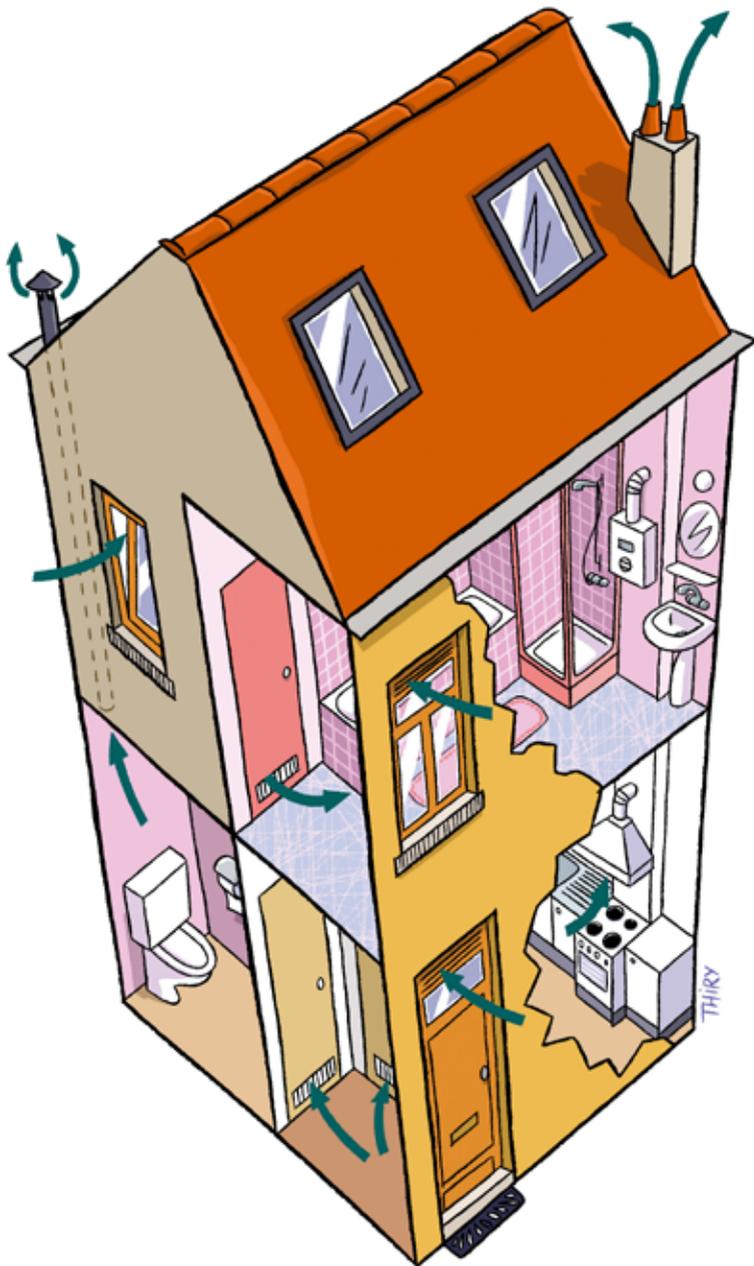
Investissement rentable ! Investir dans la performance énergétique de son logement, c'est payer maintenant mais gagner sur sa consommation pendant 10, 20 ou 40 ans. Des années pendant lesquelles les prix de l'énergie vont continuer à augmenter. Un rapide calcul vous montrera que c'est donc bon pour l'environnement... et pour le portefeuille.

42/ ...OU UN SYSTÈME DE VENTILATION MÉCANIQUE AVEC RÉCUPÉRATION DE CHALEUR

Il s'agit d'un système assurant une ventilation mécanique et dans lequel un échange thermique est prévu entre l'air entrant et sortant : l'air chaud et vicié extrait réchauffe l'air froid et frais entrant. Ce système n'est à utiliser que dans des logements bien isolés et étanches à l'air.

43/ UN INSERT PLUTÔT QU'UN FEU OUVERT

Les feux ouverts sont appréciés pour leur esthétique et le côté chaleureux qu'ils apportent dans une pièce de vie. Cependant, seulement 20% sert à chauffer votre habitation, le reste sert à chauffer l'air extérieur ! De plus lorsque le feu n'est pas utilisé, la cheminée constitue un appel d'air énorme, qui englutit une grande partie de la chaleur de la pièce. Pour ne pas subir ces inconvénients, il faut placer un insert, de préférence avec un système qui refoule la chaleur du feu dans la pièce. Attention cependant, les feux ouverts polluent l'air intérieur des maisons (rem. Est-il possible d'être plus explicite ? Quel type de polluant ? N'est-ce pas contradictoire avec la prase précédente : la cheminée est un appel d'air énorme – tant la chaleur que les émissions polluantes s'en vont dans la cheminée). Préférez leur des cassettes hermétiques pour vous chauffer tout en préservant votre santé.



Ne confondez pas infiltrations d'air et ventilation ! Les courants d'air dans la maison sont incontrôlables et varient avec les conditions atmosphériques. Éliminer ces infiltrations d'air et assurer une ventilation contrôlée fournit la quantité d'air frais juste nécessaire aux occupants et limite ainsi les consommations énergétiques.

COMBATTRE LE BRUIT

Le bâti bruxellois est majoritairement ancien et la plupart des habitations sont peu ou mal isolées du bruit. Or, dans une grande ville, de jour comme de nuit, diverses sources de pollution sonore (avions, trains, trafic routier, sirènes, vie socioculturelle, voisinage,...) sont susceptibles de gêner notre tranquillité. Près de 70% des Bruxellois ont déjà été confrontés à un problème de bruit. Renforcer l'isolation acoustique améliore notre confort.

44/ IDENTIFIER CLAIREMENT LES BRUITS GÊNANTS

Avant de vous lancer dans des aménagements, diagnostiquez les sources de bruits - extérieurs (avions, trafic, etc.) ou intérieurs (tuyauteries, ascenseur, voisinage, etc.) - qui vous dérangent, les faiblesses de votre bâtiment (fenêtres, châssis, cloisons, toiture, etc.) ainsi que les solutions les plus appropriées. Le guichet bruit du Centre Urbain vous aidera dans ce diagnostic et vous donnera des conseils personnalisés (coordonnées en page 34).

45/ FAIRE LA CHASSE AUX POINTS FAIBLES

Le bruit extérieur s'infiltré par différents points faibles de l'habitation : trous, percement d'une cheminée ou même caisson de volets ou boîte aux lettres. Même un joint défectueux dans un mur ou un trou pour un double interrupteur peut suffire à mettre à mal l'isolation acoustique. Mais il peut aussi s'agir de châssis, de fenêtres endommagées, forcément peu étanches aux bruits.

46/ RENFORCER L'ISOLATION DES VITRAGES

Pour se protéger des bruits extérieurs entrant par les fenêtres, il faut choisir des vitrages permettant de limiter la transmission des vibrations (en particulier un double vitrage d'épaisseurs différentes). Dans la plupart des cas, le vitrage superisolant conseillé pour l'isolation thermique offre également une isolation acoustique satisfaisante (à condition que les épaisseurs des vitrages soient différentes). Si l'on est soumis à un bruit extérieur important, on peut faire remplacer un des verres par un verre



LES DIFFÉRENTES SORTES DE BRUITS

Lors d'un diagnostic acoustique, on déterminera notamment de quel type de bruit vous souhaitez vous protéger.

- Les points faibles pour les bruits de la circulation routière ou ferroviaire sont principalement les portes et fenêtres orientées vers la source de bruit.
- Les points faibles pour le bruit des avions sont principalement la toiture et les fenêtres.
- Les points faibles pour les bruits intérieurs (dans lesquels on inclut les bruits de voisinage, venant d'appartements ou de maisons contigus) sont par contre les planchers, les plafonds et les murs intérieurs.

On distingue également les bruits aériens (voix, télévision, musique...) des bruits d'impacts (pas, déplacement d'objets, vibrations de machines...) A chaque sorte de bruit correspondent des solutions spécifiques. Voir les Info-fiches de Bruxelles Environnement sur la rénovation acoustique.

plus épais ou, mieux, par un verre feuilleté, pour en faire un double vitrage acoustique tout en gardant les mêmes propriétés thermiques. Cependant, il faut toujours d'abord consulter un professionnel. La masse des matériaux et donc leur nature et leur épaisseur, mais également les espacements entre ces matériaux doivent être adaptés aux fréquences des bruits dont on souhaite se prémunir.

Plus d'infos: voir l'info-fiche 'Isolation thermique et acoustique: opter pour des matériaux sains présentant un écobilan favorable': www.bruxellesenvironnement.be/ecoconstruction

47/ PRÉFÉRER LES CHÂSSIS EN BOIS

LABELLISÉ FSC OU PEFC

Préférez toujours le bois qui possède des propriétés isolantes thermiques et acoustiques naturelles. Pour l'isolation acoustique, le bois reste un matériau convainquant. Si vous optez pour le bois, préférez du bois issu de forêts gérées de manière éthique et durable, c'est à dire portant le label FSC ou PEFC. Employez aussi des matériaux de traitement et de protection du bois respectueux de l'environnement.

48/ AMÉLIORER L'ISOLATION ACOUSTIQUE DE LA TOITURE

Lorsque des bruits extérieurs pénètrent par la toiture, il est possible d'améliorer son isolation acoustique. Si le matériau isolant est bien choisi, les travaux d'isolation thermique d'une toiture à versants peuvent contribuer à l'isoler acoustiquement. Une isolation optimale est constituée d'une sous-toiture la plus lourde possible (par exemple en fibres de bois), d'une couche d'isolant acoustique et thermique souple, puis de panneaux de finition intérieurs désolidarisés, les plus épais et lourds possibles.

49/ RENFORCER L'ISOLATION DES MURS INTÉRIEURS

Plus le matériau d'un mur est lourd, meilleure est son isolation acoustique aux bruits aériens. Dans tous les cas, il faut soigner l'étanchéité et les finitions (joints entre briques par ex.). On peut améliorer l'isolation acoustique d'un mur en réalisant un doublage acoustique sur ossature métallique indépendante du mur et remplie d'un matériau absorbant souple. Les nouvelles cloisons et le doublage doivent toujours être désolidarisés des parois existantes et posées sur un joint souple.

50/ CONSOLIDER L'ISOLATION DES PLANCHERS ...

Les bruits d'impact (comme les pas) se transforment en énergie acoustique transmise dans toute la structure du bâtiment. Pour s'en isoler, il faut réduire l'intensité des chocs. La solution la plus économique – mais pas toujours suffisante – consiste

à placer un revêtement de sol qui amortit les chocs comme un tapis ou un linoléum sur sous-couche de liège ou de caoutchouc.

Si on veut conserver un revêtement de sol et que celui-ci peut être démonté, on le repose (en pose flottante, c'est-à-dire sans fixations mécaniques) sur une couche de matériau amortissant les bruits de chocs. Posés en épaisseur suffisante (10 à 40 mm), de nombreux matériaux naturels peuvent être utilisés pour l'isolation des bruits de contact : le liège, la mousse de bois...

51/ ... OU DES PLAFONDS

Autre solution : si on a accès à l'étage inférieur, on peut incorporer un matériau absorbant entre le plancher et les panneaux de plâtre qui font office de plafond. Créer un faux plafond désolidarisé de quelques centimètres améliore également le confort acoustique.

52/ OPTER POUR DES MATÉRIAUX D'ISOLATION ACOUSTIQUE ÉCOLOGIQUES

Un grand choix de matériaux écologiques existe dans le domaine de la construction. De nombreux matériaux écologiques sont de très bons isolants acoustiques, on peut citer par exemple la cellulose, le chanvre, le lin, la laine de bois ou de mouton, etc. Consultez un professionnel pour faire un choix adapté à votre problème ou le Centre Urbain.



PRODUIRE DE L'EAU CHAUDE EN ÉCONOMISANT L'ÉNERGIE

En moyenne, nous consommons chacun de 30 à 60 litres d'eau chaude par jour et par personne. Pour un ménage, cela représente en moyenne 12% de la facture énergétique. L'eau chaude sanitaire peut être produite à l'aide de différents combustibles fossiles mais elle peut également être produite grâce à l'énergie solaire, renouvelable et inépuisable.

53/ PRÉFÉRER LE GAZ...

Le gaz est préférable au mazout en terme d'impact sur l'environnement : il produit 25% de CO₂ en moins. L'utilisation d'électricité pour la production d'eau chaude est très confortable, mais elle n'est ni économique, ni écologique. Si vous vous (ré)équipez, sachez que les chauffe-eau et chauffe-bain instantanés au gaz naturel ont généralement un meilleur rendement que les appareils à accumulation comme les ballons de stockage. En plus, s'ils sont équipés d'un système d'allumage automatique, ils économisent l'énergie consommée par la veilleuse (40 €/an). Dans ce cas, veillez à une bonne ventilation de l'appareil.



54/ ...COMBINÉ AVEC LE SOLEIL

Placés sur le toit de l'habitation, des capteurs solaires thermiques absorbent la lumière du soleil pour la transmettre sous forme de chaleur à un réservoir d'eau. Si celle-ci n'est pas assez chaude, le système traditionnel de chauffage de l'eau fournit automatiquement les degrés supplémentaires nécessaires. Même à Bruxelles, on peut chauffer gratuitement plus de 50% de l'eau qu'utilise un ménage. Ce type d'installation est techniquement réalisable dans de nombreux bâtiments.

55/ PLACER LE SYSTÈME DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE LE PLUS PRÈS POSSIBLE DES ROBINETS

L'eau chaude contenue dans la tuyauterie se refroidit et cause ainsi une perte d'énergie. Ces pertes dépendent de la longueur de la tuyauterie de distribution ainsi que de son isolation. Raccourcir la distance entre les robinets et le système de production d'eau chaude est non seulement plus confortable, mais également plus économique.

56/ ISOLER LES CONDUITES

Si la production de l'eau chaude est située loin des robinets, il est conseillé d'isoler les conduites d'eau chaude avec 5 cm d'isolant afin de minimiser les pertes d'énergie. Cette isolation est d'autant plus nécessaire lorsque cette perte énergétique se situe dans des locaux froids (cave, débarras...).



OPTIMISER L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Notre consommation électrique ne cesse de croître. Electroménagers de plus en plus nombreux, éclairages sophistiqués, etc. sont autant de sources de consommation. Une série de mesures simples peuvent être prises pour réduire notre facture d'électricité.

57/ SE MUNIR D'ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS

De plus en plus, les équipements électriques et électroménagers sont conçus pour être plus économes en énergie : frigos et surgélateurs A++, lampes basse consommation, etc. De plus, de petits équipements complémentaires peuvent encore augmenter vos économies : minuteries dans les couloirs, multiprises à interrupteurs, etc. (voir conseils 15 à 19).

58/ DIMENSIONNER CORRECTEMENT L'ÉCLAIRAGE

En réfléchissant bien aux fonctions de vos pièces et en adaptant la puissance de votre éclairage, vous réaliserez de sérieuses économies d'énergie. Par exemple : un lieu de passage ne doit pas être éclairé aussi fort qu'un lieu de travail et de lecture. Dans un salon, le coin lecture doit être bien éclairé par moments et bénéficier d'une lumière plus douce (et donc demandant moins de puissance) à d'autres. En parallèle, il faut profiter au maximum de la lumière naturelle.

59/ PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ GRÂCE AU SOLEIL

On appelle « photovoltaïque » le phénomène de transformation du rayonnement lumineux en électricité. L'énergie photovoltaïque est particulièrement bien adaptée au milieu urbain. Un système photovoltaïque de 1 kWc (8 m²) pourra fournir un tiers de votre consommation électrique, voire davantage avec un comportement économe en électricité. Ce qui représente une économie non négligeable pour le budget énergétique annuel! Et ce sans changer votre confort !.



LIMITER LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

En Belgique, 55% de l'eau potable est consommée par les ménages. Chaque Bruxellois consomme, en moyenne, 120 à 130 litres d'eau par jour. Une bonne partie de cette eau potable disparaît dans des usages non alimentaires! Des moyens simples et efficaces peuvent être installés pour économiser l'eau potable et réduire la production d'eaux usées.

60/ LIMITER LA PRESSION

Un réducteur de pression est une pièce de plomberie qui s'insère entre le compteur principal du bâtiment et la séparation d'eau chaude et d'eau froide. La plupart des robinets et pommeaux de douche sont conçus pour fournir un débit suffisant à une pression de 0,5 à 1 bar, alors que dans la plupart des cas, la pression est nettement supérieure (3 à 6 bars).



61/ ÉQUIPER TOUS LES WC DE SYSTÈMES ÉCONOMISEURS D'EAU

La chasse d'eau des toilettes est l'un des plus gros consommateurs d'eau potable : environ 10 litres à chaque chasse. Les chasses à double commande sont les plus recommandées. Elles permettent une économie allant jusqu'à 66% de la consommation d'une chasse classique. En moyenne, l'investissement est récupéré au bout d'un an ou deux. Pour convertir des anciennes chasses, il suffit parfois d'y placer une ou deux bouteilles d'eau remplies et d'interrompre le débit quand c'est nécessaire.

62/ PLACER DES ROBINETS LIMITEURS DE DÉBIT ET S'ÉQUIPER D'UNE DOUCHETTE ÉCONOMIQUE

Souvent, le débit du robinet ou de la pomme de douche est trop élevé. On peut visser un limiteur de débit (mousseur) sur les robinets. Les pommeaux de douche économiques à débit réduit sont un peu plus chers à l'achat mais ils vous permettent de faire d'importantes économies d'eau. On considère une douche comme « économique » quant elle consomme moins de 8 litres par minute. Une bonne gestion de l'eau peut vous faire économiser jusqu'à 40% de votre consommation.

63/ RÉHABILITER LA CITERNE D'EAU DE PLUIE

Souvent les maisons sont équipées d'une citerne qui n'est plus utilisée. En rénovation, il est possible de la remettre en service et d'utiliser cette eau pour différents usages non alimentaires dans la maison, à commencer par le jardin, le nettoyage et le lavage de la voiture.

64/ INSTALLER UN CIRCUIT D'EAU DE PLUIE PARALLÈLE

En cas de rénovation importante, il est possible de créer un circuit d'eau parallèle permettant d'acheminer l'eau de pluie dans toute la maison sans contact avec l'eau de distribution. Vous pouvez ainsi réduire votre consommation d'eau potable de moitié tout en évitant un excédent de ruissellement d'eau à l'égout. A titre d'exemple, l'utilisation d'eau de pluie pour les WC permet une économie moyenne de 30 litres d'eau/jour/personne. N'oubliez pas que l'utilisation d'eau de pluie pour l'hygiène et pour l'alimentation est à proscrire si des filtres adéquats ne sont pas utilisés.

65/ « VERDURISER » LA TOITURE

Les toitures vertes sont des toitures recouvertes de végétation. Une toiture verte prolonge la durée de vie de la toiture, améliore l'isolation et limite le débit d'eau de pluie envoyée à l'égout ce qui réduit le risque d'inondations. Les toitures vertes retiennent de 50 à 90 % des eaux de pluie. Une petite partie s'évapore, le reste s'écoule un peu plus tard. La végétation, sur le toit, en façade ou aux abords du bâtiment, apporte en outre un ombrage et une climatisation naturelle bienvenus lors de canicules. Une toiture verte procure encore d'autres avantages, comme l'esthétique, la purification de l'air par la fixation des poussières, la création de refuges favorisant la biodiversité, etc.

Plus d'infos: voir info-fiches 'Une toiture verte: un coin de verdure dans la ville.', 'Comment favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol?', 'La circulation de l'eau à Bruxelles.', 'L'économie de l'eau à la maison.', 'Entretien et réparation une citerne d'eau de pluie.': www.bruxellesenvironnement.be/ecoconstruction

Au quotidien

Économiser l'eau, c'est aussi éviter les prélavages excessifs, ne pas laisser couler l'eau du robinet pendant le brossage des dents, privilégier la douche rapide au bain, etc.

PRÉVENIR ET GÉRER LES DÉCHETS

Rien qu'à Bruxelles, les déchets de construction représentent plus d' 1,5 million de tonnes chaque année. Une partie de ces déchets pourrait être évitée à la source, en favorisant notamment l'utilisation de matériaux de réemploi, d'occasion ou recyclés. Mais il est également essentiel de veiller à ce que les déchets produits soient orientés vers le bon traitement, en favorisant au maximum la réutilisation et le recyclage.

66/ RÉDUIRE LES DÉCHETS ... POUR L'AVENIR

Pour générer un minimum de déchets à l'avenir, choisissez les matériaux les plus pérennes possible et qui génèrent des déchets limités. Favorisez également les matériaux réutilisables lors de futurs réaménagements ou recyclables lorsqu'ils seront hors d'usage.

67/ TRIER LES DÉCHETS DE CHANTIER

Distinguez les déchets dangereux (amiante, colles, bois traité, bidons d'huile et de peinture, aérosols, mastics, silicones, mousses de polyuréthane, etc.) des déchets non dangereux (métaux, aluminium, cartons, plastiques, bois non traité, textiles, colles cellulósiques, sacs de ciment, etc.) et enfin les déchets inertes c'est-à-dire qui ne se modifient pas et n'entraînent pas de pollution pour l'homme et/ ou l'environnement (terres, briques, plâtre, pierres, gravats, carrelages, ardoises, tuiles, etc.).

Pensez à récupérer certains matériaux in situ (un matériau démonté à un certain endroit de la maison peut parfois être récupéré et réutilisé ailleurs) et auprès des filières de revalorisation. Certains déchets valent cher ! Informez-vous auprès de Bruxelles Propreté de la meilleure façon de gérer ces déchets (www.bruxelles-proprete.be).

Plus d'infos: voir l'info-fiche 'Comment limiter les déchets de construction?': www.bruxellesenvironnement.be/ecoconstruction

68/ ANTICIPER LES CHANGEMENTS D'OCCUPATION DE SON HABITATION

Veiller à ce qu'une habitation soit flexible signifie anticiper les usages futurs de la maison (ex. chambre en bureau, grenier en chambre et salle de bain, etc.). Ces prévisions facilitent les aménagements ultérieurs en réduisent les coûts et la production de déchets. Une bonne conception du bâtiment intègre ces évolutions dans les travaux initiaux. Il s'agit par ex. d'anticiper les percements de baies, de réserver de la place pour le câblage et les conduites futures d'eau et d'électricité, de dimensionner la chaudière pour chauffer le volume définitif, d'isoler les parois adéquates dès le début, etc.

69/ FACILITER LE TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS (OBLIGATOIRE DEPUIS JANVIER 2010)

Lors de la rénovation de votre cuisine, pensez à installer un dispositif de tri des déchets ménagers. Certains fabricants proposent des meubles de tri. Si vous en avez la possibilité, aménagez un « local de tri » proche de la cuisine (garage, buanderie, abri de jardin...) pour y stocker provisoirement les déchets triés.



LES LABELS

«QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE»

MÉTHODES PERMETTANT DE DÉVELOPPER DES BÂTIMENTS DE «QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE» OU LABELS PERMETTANT DE CARACTÉRISER DES BÂTIMENTS ÉCO-CONSTRUITS

NORME NIBE

Il s'agit d'une norme hollandaise classant des matériaux selon différents critères comme la consommation en énergie, l'épuisement des ressources, l'impact sur le paysage, les émissions de polluants, la santé, le recyclage, etc. Voir le site : www.nibe.org

LABELS GÉNÉRAUX POUR LES PRODUITS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Label écologique européen

www.eco-label.com

Label allemand «Ange bleu»

www.blauer-engel.de

Label français «NF environnement»

www.marque-nf.com

Label «Nature plus»

www.natureplus.org

ÖkoPLUS

www.oekoplus.de

LABELS SPÉCIFIQUES

Bois

Label « FSC » : www.fscoax.org

Label « PEFC » : www.pefc.org

Revêtements de sol textiles

Label « GuT » : www.gut-ev.de

Label « Greenline »

Traitement du bois

Label « LIGNUM » : www.lignum.ch

Plus d'infos: voir l'info-fiche 'Les labels verts': www.bruxellesenvironnement.be/ecoconstruction



CONCEVOIR UNE CONSTRUCTION OU UNE RÉNOVATION

Vous prévoyez une rénovation importante ou une construction ? C'est l'occasion de penser, dès le départ, à votre « maison durable ». De la localisation au choix des finitions, en passant par l'orientation des ouvertures, le choix d'un système de chauffage, de l'apport d'énergie, etc. Voici les points essentiels à avoir en tête pour que vos projets et réalisations soient respectueux de l'environnement !

70/ CHOISIR LA RÉNOVATION PLUTÔT QUE LA CONSTRUCTION

La construction d'un nouveau logement émet 6 à 9 fois plus de gaz à effet de serre que la rénovation d'un logement existant. Dans le cas d'une construction neuve, le gros œuvre représente 55% des émissions de CO₂ et le transport des différents matériaux, 20% des émissions totales. Autant d'impacts évités en cas de rénovation. En effet, la rénovation permet de conserver l'énergie grise et les matériaux déjà mis en oeuvre, mais aussi de limiter la production de déchets et l'imperméabilisation de la Région. En plus, la rénovation favorise la sauvegarde d'un patrimoine riche culturellement et le développement des métiers liés à la rénovation urbaine. Il est donc important de bien réfléchir avant d'entamer des travaux.

71/ CONSULTER DES GENS DE MÉTIER

Vous ne pouvez être spécialiste en tout et vous allez probablement faire appel à des professionnels. Architectes, ingénieurs, corps de métier, etc. peuvent vous donner des conseils adaptés au contexte de votre habitation et assurer la qualité et le professionnalisme des travaux et transformations.

Certains organismes spécialisés peuvent également vous donner des informations précieuses pour faire

de votre futur logement un lieu de vie sain et écologique (consultez la liste en fin de brochure).



EN SAVOIR PLUS

Il n'est pas possible d'aborder ici sous forme de conseils précis chaque étape d'un projet de construction ou de grosse rénovation. Une série de sujets ont cependant déjà été traités de manière assez précise dans les chapitres précédents (isolation, chauffage, choix des matériaux, etc.) Si vous vous engagez dans un projet global, nous vous conseillons donc de consulter les fiches et guides de Bruxelles Environnement consacrés à l'éco construction et disponibles sur notre site (voir page 34).



CHOISIR UNE LOCALISATION EN CONNAISSANCE DE CAUSE

La démarche environnementale débute avec le choix de l'implantation de votre futur «home sweet home». La proximité de l'école et du travail, la desserte des transports publics, les commerces de proximité, etc. sont autant d'éléments qui influencent l'impact environnemental de votre mode de vie.

72/ RÉDUIRE LES DISTANCES

Habiter près de son lieu de travail, de l'école des enfants, de commerces de proximité, de services favorise l'utilisation de modes de déplacements doux (vélo, marche) et l'utilisation des transports en commun. Le développement des activités de proximité et la fréquentation piétonne qui en découlent contribuent à la vitalité des quartiers et au sentiment de sécurité.

73/ HABITER DANS UNE MAISON MITOYENNE OU DANS UN IMMEUBLE À APPARTEMENTS

Moins vous avez de murs extérieurs, moins vous chaufferez en hiver. De plus, la densité des quartiers augmente les opportunités d'échanges entre les habitants : échanges de biens, de services ou toute autre forme de relation interpersonnelle.

74/ OPTER POUR UN LOGEMENT BIEN DESSERVI EN TRANSPORTS EN COMMUN

Si vous êtes amenés à déménager, choisissez un quartier bien desservi en transports en commun. Adaptez vos itinéraires en fonction, consultez les horaires sur www.stib.be. Le plaisir et le confort que vous en retirerez est également tout bénéfique pour l'environnement.

Des primes qui donnent envie !

La Région bruxelloise accorde des primes importantes pour divers équipements en énergie solaire. Informations au service info de Bruxelles Environnement (voir page 34)

CONCEVOIR UN LOGEMENT ÉNERGÉTIQUEMENT PERFORMANT

C'est en vous chauffant mieux et donc moins que vous réaliserez les économies d'énergie les plus importantes tout en améliorant votre confort. Une rénovation importante ou la construction d'une habitation permettent de faire des choix dès la conception des plans. Voici quelques conseils pour économiser l'énergie : ce sont des investissements que vous récupérerez très rapidement.

75/ RÉPARTIR SA MAISON EN ZONES DE CONFORT

Placez les pièces de vie (cuisine, salon, salle à manger, chambres...) au sud pour bénéficier de la chaleur du soleil. Par contre les espaces fonctionnels (buanderie, annexes, atelier...) peuvent faire office de tampon et sont à localiser dans les orientations soumises aux intempéries (nord et/ou vents dominants).

76/ ISOLER

Placez des isolants thermiques d'épaisseur importante dans les parois qui entourent le volume chauffé. En rénovation, isolez en priorité votre toiture ou le plancher de votre grenier, ensuite les conduites d'eau chaude, les châssis et les murs. En construction, de manière importante toutes vos parois (voir aussi pages 15 à 16).

77/ ÊTRE ATTENTIFS AUX DÉTAILS ET À LA QUALITÉ D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

Les discontinuités dans l'isolation thermique d'une habitation peuvent provoquer des ponts thermiques. Ils affaiblissent l'efficacité de l'isolation et créent une surface intérieure froide qui peut provoquer l'apparition de moisissures néfastes pour vos voies respiratoires. Placez donc minutieusement vos isolants et freine-vapeur, vous éviterez les ponts thermiques, les fuites d'air et l'accumulation d'humidité dans l'isolant.

78/ PLACER UNE INSTALLATION DE CHAUFFAGE ET UNE RÉGULATION EFFICACES

Aujourd'hui des chaudières très performantes existent sur le marché. Les systèmes de régulation tels que le thermostat, les vannes thermostatiques et les sondes extérieures complètent efficacement ces chaudières à haut rendement (HR +) et/ ou à condensation de type HR Top (voir aussi pages 17 à 18).

79/ PROFITER DU SOLEIL

Les solutions ne manquent pas : maison passive par l'orientation des fenêtres notamment et une bonne inertie thermique, panneaux solaires thermiques (pour l'eau chaude), panneaux solaires photovoltaïques (pour produire de l'électricité). L'utilisation des énergies renouvelables permet d'importantes économies, assure une stabilité des prix à long terme, nous rend moins dépendants des pays producteurs de gaz et de pétrole, contribue à combattre la pollution et les changements climatiques et permet de créer des emplois durables.

80/ ALLER PLUS LOIN ? S'INFORMER SUR LES MAISONS PASSIVES

Une habitation qui ne coûte (presque) rien à chauffer ? Ce n'est plus un rêve. C'est le concept d'habitation passive : les performances d'isolation de l'enveloppe sont telles que le recours à une source de chaleur est diminué par 10. Le degré d'isolation est beaucoup plus élevé que celui d'une habitation traditionnelle, elle bénéficie également d'apports solaires. Différents équipements contribuent à l'efficacité de l'isolation : système de ventilation mécanique avec échangeur de chaleur, triple vitrage, étanchéité à l'air très performante, etc. (Plus d'infos: www.maisonpassive.be).



VEILLER AU CONFORT ET À LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

La qualité de l'air est primordiale pour la santé des habitants et la salubrité du bâtiment. Pour ce faire, il faut veiller à la ventilation, au choix des matériaux de construction et à la composition du mobilier choisi.

81/ VENTILER À L'AIDE D'UN SYSTÈME «INTELLIGENT»

Que ce soit à l'aide d'une ventilation naturelle bien pensée et contrôlée ou grâce à un système mécanique avec récupération de chaleur, prévoyez une ventilation qui assure un air sain en permanence et des pertes de chaleur contrôlées et réduites (voir aussi conseils 41 et 42).

82/ OPTER POUR DES MATÉRIAUX SAINS, SURTOUT POUR LES FINITIONS

Peintures, traitement du bois, recouvrement des murs, bois agglomérés, de nombreux produits et matériaux contiennent des substances toxiques nuisibles à la santé (voir aussi conseils 1 à 14).

83/ PENSER À L'ENTRETIEN DE SON HABITATION

Dès la conception du bâtiment pensez à l'entretien futur de votre habitation et privilégiez les produits qui ne nuisent pas à l'environnement ou à la santé. Il s'agit de construire « flexible », d'anticiper les changements d'affectation, etc. Cela vous permettra de limiter les coûts, l'impact environnemental, la production des déchets, l'utilisation des ressources... Par exemple, préférez un revêtement de sol dur qui peut être nettoyé à l'eau, plutôt qu'une moquette qui demande des produits d'entretien plus agressifs.

84/ ÉVITER LA CLIMATISATION

Une installation de climatisation peut augmenter votre facture annuelle d'électricité jusqu'à 25% ! Une bonne conception du bâtiment permet d'éviter le recours à l'air conditionné. Par exemple en prévoyant des fenêtres sur deux façades différentes : leur ouverture provoquera un courant d'air salubre. Ou encore en installant des protections solaires (stores, auvent, débord de toiture, végétation). Enfin, si vous construisez, pensez aux pièces susceptibles de souffrir de la chaleur estivale et prévoyez au moins une paroi massive en contact avec l'air : en été ce type de paroi conserve la fraîcheur de la nuit et la diffuse pendant la journée.



UTILISER L'EAU RATIONNELLEMENT, RÉUTILISER L'EAU DE PLUIE ET LIMITER LES SURFACES IMPERMÉABLES

Consommer moins d'eau, c'est bon pour l'environnement et pour le porte-monnaie ! L'eau de pluie gratuite, récoltée sur le toit et stockée dans une citerne peut servir à bien des usages dans la maison.

85/ ECONOMISER L'EAU GRÂCE À DES DISPOSITIFS PERFORMANTS

Limiteur de débits, limiteurs de pression, système d'économie de chasse d'eau, joints performants, etc. sont autant d'éléments de plomberie qui vous aident à économiser l'eau au quotidien.

86/ RÉCOLTER ET UTILISER L'EAU DE PLUIE

Installez une citerne et un circuit d'eau de pluie parallèle à l'eau de ville, permettant d'alimenter en eau pluviale les toilettes, le lave-linge,

Plus d'infos: voir l'info-fiche 'L'eau de pluie: comment l'utiliser ?': www.bruxellesenvironnement.be/ecoconstruction



POURQUOI RÉCOLTER ET UTILISER L'EAU DE PLUIE

- Pour réduire la consommation d'eau de distribution et le montant de la facture d'eau.
- Pour avoir de l'eau douce : plus d'entartrage de la robinetterie, des canalisations, etc.
- Pour réduire la consommation des produits de lavage.
- Pour lutter contre les inondations : les citernes jouent un rôle de bassin d'orage quand elles sont vides.
- Pour préserver des nappes d'eaux souterraines qui alimentent le réseau de distribution.

CONSTRUIRE ET RÉNOVER « NATURE ADMISE »

A Bruxelles, la pollution, les poussières, les inondations prennent de plus en plus d'ampleur. Verdurer les abords de l'habitation, perméabiliser les sols, organiser la rétention des eaux de pluie sont autant d'actions possibles. Elles font du bien à l'environnement et participent au maintien de la biodiversité !

87/ PRENDRE EN COMPTE LA BIODIVERSITÉ

Aux abords de votre construction, privilégiez la terre et la végétation par rapport à des revêtements durs et imperméables. Cela compense une partie des espaces verts supprimés par la construction et contribue au rétablissement d'un paysage naturel. La fonction biologique du jardin est également essentielle : haies, mares naturelles, coins compost,... sont autant de refuges pour la biodiversité.

88/ PRÉVOIR DES ESPACES DE RÉTENTION ET/OU D'INFILTRATION DE L'EAU DE PLUIE

Des abords perméables à l'eau, une toiture verte, des mares et fossés dans votre jardin... autant d'initiatives qui permettent une infiltration de l'eau dans le sol là où il est infiltrable et un rechargement de la nappe phréatique. D'autres dispositifs permettent une rétention, une récupération des eaux pluviales et une réutilisation (ex. bassin d'orage individuels, toitures vertes, toitures bacs, ...)

Ces dispositifs permettent également de limiter le ruissellement et de décharger les égouts, les canaux, les bassins de rétention, etc. Le danger d'inondation est diminué.



POURQUOI MAINTENIR LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité traduit le nombre, la variété et la variabilité des organismes vivants et leur interdépendance. La biodiversité joue un rôle crucial pour l'homme :

- Dans la satisfaction de ses besoins de base tels que respirer, manger ou boire de l'eau pure.
- Elle est la source d'une grande variété de produits sous la forme de nourriture, d'énergie ou encore de médicaments.
- Elle purifie l'eau, assure la fertilité du sol, permet la pollinisation des plantes, etc.

UTILISER DES MATÉRIAUX PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ

L'utilisation de matériaux écologiques contribue à la qualité de l'air, la santé des occupants de l'habitation et à la préservation de l'environnement. Différents labels vous permettent de les identifier.

89/ UTILISER DES MATÉRIAUX PÉRENNES, PEU ÉNERGIVORES, NATURELS, RECYCLÉS ET RECYCLABLES...

Il existe d'excellents matériaux fabriqués à partir de matières premières renouvelables, recyclés, recyclables, qui demandent peu d'énergie lors de leur fabrication et qui ont une longue durée de vie.

Voir aussi : de nombreux chapitres de cette brochure vous informent sur ce type de matériaux pour différents usages (peintures, colles, isolation thermique et/ou acoustique...).

Les matériaux de récupération ont également un certain succès. Ils donnent à l'habitation un caractère personnel. L'utilisation de ces matériaux peut produire de très beaux résultats.

90/ UTILISER DES MATÉRIAUX LABELLISÉS

Plusieurs labels existent (Nature Plus, Ecolabel européen, bois FSC ou PEFC, etc.). Ils vous permettent d'y voir plus clair dans les différents matériaux proposés sur le marché (voir liste des labels page 26).

91/ PRÉFÉRER DES MATÉRIAUX DE PROVENANCE LOCALE

L'utilisation de matériaux de provenance locale permet de limiter les transports, gros consommateurs d'énergie et donc polluants, mais aussi de créer et préserver l'emploi local.



Matériaux écologiques

Le bilan environnemental d'un matériau englobe généralement :

- La quantité de matière première utilisée pour sa fabrication.
- La consommation en énergie et l'émission de polluants pour sa fabrication.
 - La consommation en énergie et l'émission de polluants pour son acheminement depuis le lieu de fabrication jusqu'au chantier.
- Les risques sur la santé et l'environnement lors de l'utilisation du bâtiment.
 - Son devenir en fin de vie.

Plus d'infos: voir l'info-fiche 'Le choix judicieux des matériaux: à quoi faire attention?': www.bruxellesenvironnement.be/ecoconstruction

LIMITER LES NUISANCES DUES AUX CHANTIERS

Les nuisances dues à un chantier sont partiellement inévitables mais elles peuvent être atténuées et contrôlées pour respecter l'environnement et le voisinage.

92/ INFORMER LES VOISINS DES FUTURS TRAVAUX

Les voisins seront beaucoup plus ouverts à des nuisances temporaires dues aux travaux si vous les prévenez du moment, de la durée et de la teneur des transformations. Vous leur permettez ainsi de prendre d'éventuelles mesures préventives.

93/ ÉVITER DE POLLUER L'EAU, LE SOL ET L'AIR DURANT LE CHANTIER

Ne videz pas les restes de produits chimiques à l'égout ! Ils peuvent s'y mélanger et former un mélange polluant et plus dangereux encore. Une partie des eaux rejetées risquent de ruisseler à travers les parois et les fissures du réseau d'égouts et de se retrouver directement dans les nappes souterraines du sol. N'enfouissez pas non plus vos déchets dangereux ! Ne les brûlez pas !

A Bruxelles il existe plusieurs possibilités pour remettre gratuitement les déchets dangereux : déchetteries régionales, parcs à containers communaux, coins verts fixes et mobiles.



94/ GÉRER SES DÉCHETS DE MANIÈRE RESPONSABLE

La réutilisation ou le recyclage des déchets produits par le chantier est favorisé par un tri soigneux de ceux-ci durant le chantier. (voir conseils 66 à 68).

MINIMISER LES COÛTS ET ASSURER LE CONFORT DE L'HABITATION

95/ PENSER AUX PRIMES

Différentes primes et réductions d'impôts pour les investissements économiseurs d'énergie existent. De même une prime acoustique existe dans le cadre de la prime à la rénovation, ainsi qu'une surprime pour l'emploi de matériaux écologiques. Avant d'entamer des travaux ou de vous équiper, renseignez-vous sur ces avantages financiers (voir conseil 100).

96/ ENTREtenir SES ÉQUIPEMENTS

Un bon entretien des différents équipements et du bâti est indispensable pour les maintenir en bon état et améliorer leur rentabilité. Qu'il s'agisse des installations de chauffage, de ventilation, de la plomberie ou de la citerne, une vigilance et des entretiens par des professionnels maintiendront votre bâti en bon état et optimiseront vos performances.

97/ TENIR COMPTE DE SA SANTÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE DANS L'ÉVALUATION DU COÛT FINAL

Pour entamer un projet de construction, chacun dispose d'un budget qui lui est propre. Outre les critères de coût et d'esthétique, n'oubliez pas de tenir compte des critères environnementaux qui contribueront à votre santé et à votre confort.



S'INFORMER DAVANTAGE



98/ DÉCOUVRIR NOS AUTRES GUIDES, BROCHURES ET DÉPLIANTS

Commandez-les gratuitement ou téléchargez-les sur www.bruxellesenvironnement.be

- La brochure « 100 conseils pour économiser l'énergie »
- La brochure « 100 conseils pour mieux vivre chez soi en respectant l'environnement »
- La brochure « Comment éviter les déchets dangereux »
- La brochure « Conseils pour une utilisation rationnelle et écologique de l'eau à Bruxelles »
- La brochure « Rénovation acoustique »
- La brochure « Sans pile ! C'est mieux pour l'environnement »
- Info-fiches énergie et éco-construction pour particuliers - www.bruxellesenvironnement.be/ecoconstruction
- Auto-diagnostic énergie
- Guide administratif & technique pour l'installation de panneaux photovoltaïques
- Guide-conseil pour la conception énergétique et durable des logements collectifs – version gestionnaires, disponible sur www.bruxellesenvironnement.be

99/ S'INFORMER SUR LA RÉNOVATION ET LA CONSTRUCTION « ÉCORESPECTUEUSE » !

Des fiches conseils, des publications :

Bruxelles Environnement

L'Administration de l'Environnement et de l'Énergie de la Région de Bruxelles-Capitale
Service Info-environnement
Gulledelle, 100 - 1200 Bruxelles
Tél. : 02 775 75 75
Courriel : info@bruxellesenvironnement.be
Internet : www.bruxellesenvironnement.be

Des conseils techniques, des conseillers à votre écoute :

Le Centre Urbain et son guichet éco-construction, bruit et énergie conseille en matière d'éco-construction, énergie, acoustique, rénovation et patrimoine

Place Saint-Géry 1 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02 219 40 60

Courriel : info@curbain.be

Internet : www.curbain.be

Contactez des associations actives dans le domaine

Nature et progrès

Courriel : natpro.bioconstruct@skynet.be

Internet : www.natpro.be

VIBE – Vlaams Instituut voor Bio-Ecologisch Bouwen en Wonen

Courriel : info@vibe.be

Internet : www.vibe.be

Bois et habitat

Courriel : info@bois-habitat.com

Internet : www.bois-habitat.com

Cluster éco-construction bruxellois «ecobuild»

Courriel : pad@abe.irisnet.be

Internet : www.ecobuildinbrussels.be

Plate-forme maison passive

Courriel : info@maisonpassive.be

Internet : www.maisonpassive.be

APERe asbl

Pour tout savoir sur les énergies renouvelables à Bruxelles

Rue de la Révolution, 7 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02 218 78 99

Courriel : info@apere.org

Internet : www.apere.org

www.infolabel.be

100/ S'INFORMER SUR LES PRIMES ET RÉDUCTIONS D'IMPÔTS !

Pour toute information sur les primes en vigueur à Bruxelles

Bruxelles Environnement

L'Administration de l'Environnement et de l'Énergie
de la Région de Bruxelles-Capitale

Service Info-environnement

Gulledelle, 100 - 1200 Bruxelles

Tél. : 02 775 75 75

Courriel : info@bruxellesenvironnement.be

Internet : www.bruxellesenvironnement.be

> Particulier > Mes primes

Pour toute information sur une réduction d'impôt pour un investissement économiseur d'énergie

Service Public Fédéral des Finances

Rue de la Loi, 12 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02 572 57 57

www.minfin.fgov.be > Thèmes > Habitation > Investissements économiseurs d'énergie





02 775 75 75
www.bruxellesenvironnement.be

Rédaction : Fade In

Layout : L. Defaweux

Comité de lecture : V. Lambert, A. Lenders, V. Carton, L. Grippa, H. Dekker, R. De Laet, J. Van Bambeke

Coordination : L. Grippa

Dépôt légal : D/5762/2007/3

Éditeurs Responsables : J.P. Hannequart & E. Schamp - Gulledele 100 - 1200 Bruxelles

Imprimé avec de l'encre végétale sur papier recyclé

Crédit photographique (©)

Corel : Couverture

M. Desager : p. 2, p. 7, p. 10, p. 25, p. 33

C. Carbonnelle : p. 4, p. 8, p. 11, p. 29, p. 31, p. 34, p. 35

L. Demanet : p. 6, p. 22 (droite)

APERe : p. 18

Forbo Flooring : p. 21

Aude Vanlathem : p. 26

V. Lambert : p. 13, p. 28

Image Bank : p. 30 (milieu)

Certains textes dans cette publication peuvent avoir pour but d'expliciter une disposition légale.
Pour en connaître la véritable portée juridique, reportez-vous au texte du Moniteur Belge.